



## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

#### Informations générales :

Opérateur	<b>Bouygues</b>	Arrdt	<b>6<sup>eme</sup></b>
Nom de site	CI 305776	Numéro	T16783
Adresse du site	<b>68, rue de Vaugirard</b>	Hauteur	R+7 (27m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	<b>Ajout 700 avec changement d'antennes sur un site existant 2G/3G/4G</b>		
Complément d'info	V1 avis favorable à la CCTM du 13/10/2016		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?	non		

#### Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	<b>13/10/2016</b>
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	<b>21/12/2018</b>
Date limite de réponse de l'Agence d'Ecologie Urbaine (J+2 mois)	<b>21/02/2018</b>
Historique et contexte	

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	En réponse aux exigences de performances et obligations légales imposées par les licences délivrées par l'Etat, Bouygues Télécom est amené régulièrement à moderniser son réseau.		
Détail du projet	Renforcement des fréquences ( <b>ajout 700MHz</b> ) d'un site existant en 2G/3G/4G ( <b>fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz</b> ) et orientées vers les azimuts 20°, 110° et 215°.		
Distance des ouvrants	3m en dessous des antennes	Tilts (degrés)	6°
Estimation	20° <3V/m - 110° <5V/m - 215° <2V/m	Vis-à-vis (25m)	R+6 Az 110°
Divers			

#### Incidence visuelle

Intégration antenne	Ce projet consiste à remplacer les trois antennes existantes (2,5m) par trois antennes (2m).
Zone technique	Installation de 3 modules techniques au pied des mâts d'antennes sur un nouveau support auto stable et invisibles depuis la rue. Aucune modification de la zone technique située au sous-sol.
Hauteur antennes/sol	29,30m

Date :

#### Conformité du dossier

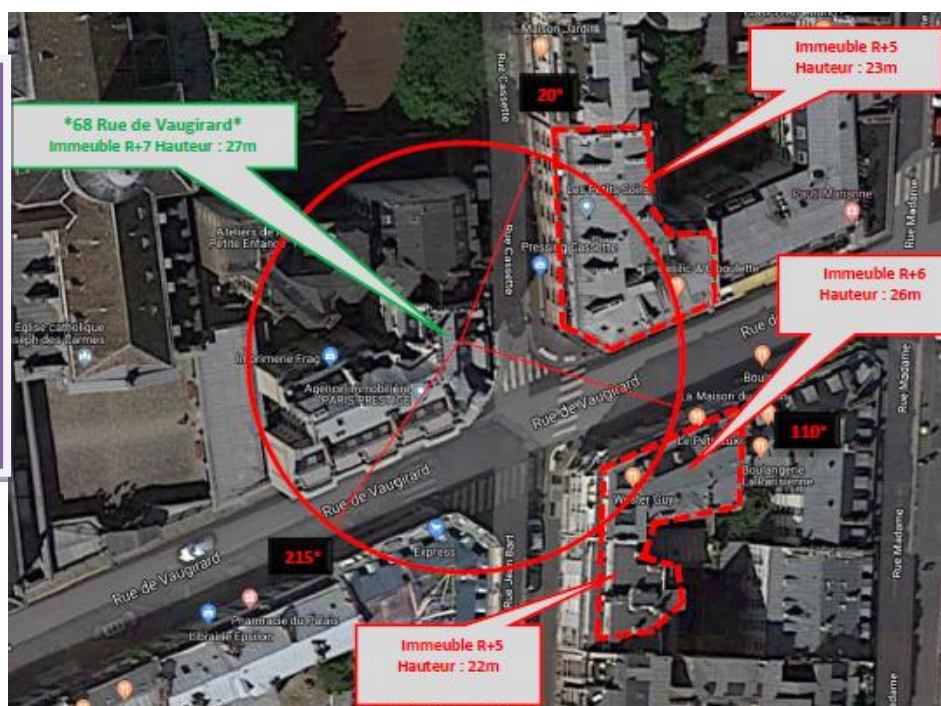
Observations Mairie d'arrondissement :			
Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



	Type	Nom	adresse	Niveau estimé
1	Ecole	Ecole maternelle	32 RUE CASSETTE, 75006 PARIS	Inférieur à 1 V/m
2	Ecole	Ecole élémentaire	42 RUE MADAME, 75006 PARIS	Inférieur à 1 V/m
3	Crèche	Crèche	41 RUE MADAME, 75006 PARIS	Inférieur à 1 V/m
4	Ecole	Ecole élémentaire	51 RUE MADAME, 75006 PARIS	Inférieur à 1 V/m
5	Crèche	Crèche	52 RUE MADAME, 75006 PARIS	Inférieur à 1 V/m
6	Crèche	Crèche	8 RUE JEAN BART, 75006 PARIS	Inférieur à 1 V/m

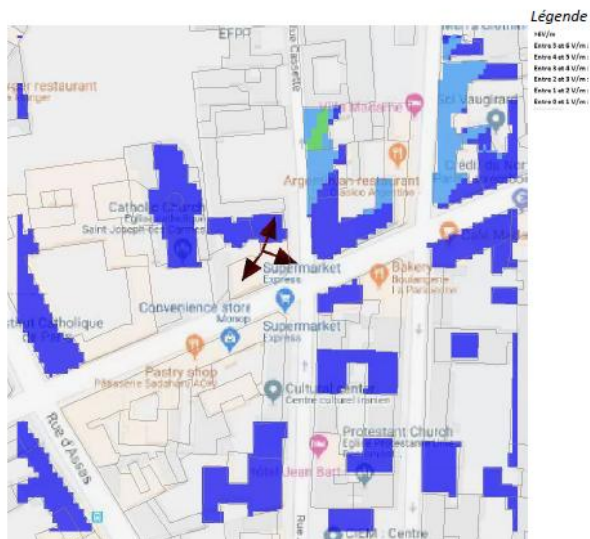
Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



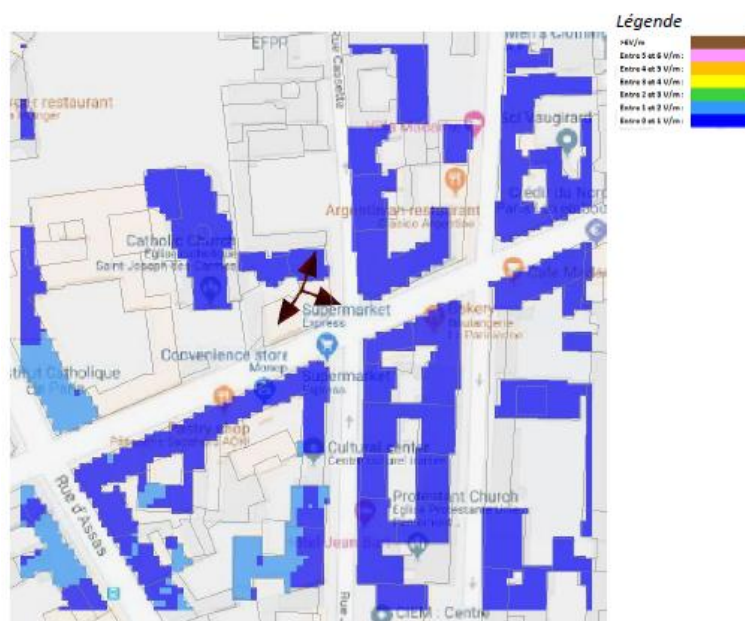


## Simulation et conformité au seuil de la Charte

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 20°, le niveau maximal calculé est compris entre 2-3 V/m. Pour l'antenne orientée dans l'azimut 110°, le niveau maximal calculé est compris entre 4-5 V/m. La hauteur correspondante est de 22,5 m. Pour l'antenne orientée dans l'azimut 110°, le niveau maximal calculé est compris entre 4-5 V/m. La hauteur correspondante est de 25,5 m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 215°, le niveau maximal calculé est compris entre 1-2 V/m. La hauteur correspondante est de 19,5 m.



	Azimut 20°	Azimut 110°	Azimut 215°
Niveau maximal	entre 2-3 V/m	entre 4-5 V/m	entre 1-2 V/m
Hauteur	22,5 m	25,5 m	19,5 m

**LA SIMULATION EST CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :



Etat de l'existant :



Etat projeté :



Etat de l'existant :

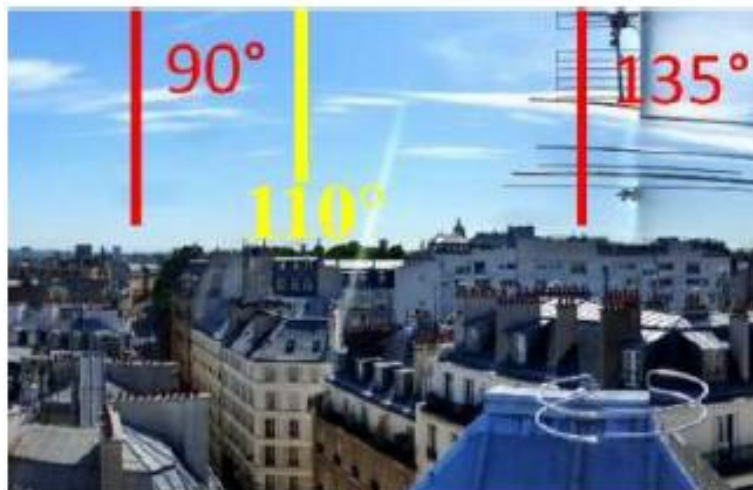


Les antennes sont intégrées dans un radôme en résine et ne sont pas visibles depuis la voie publique : Aucune modification visuelle à prévoir

## Vue des Azimuts



Secteur 1 - Azimut 20°



Secteur 2 - Azimut 110°



Secteur 3 - Azimut 215°